

Programme de la Formation

FEEBât DynaMOE 2 : Pour une Maitrise d'Œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique performante des bâtiments tertiaires et collectifs

2 jours soit 14 heures de formation

7 heures en présentiel - 7 heures en formation à distance

3 étapes de validation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
DynaMOE 2 - logement collectif <u>Ouverture de la plateforme de formation</u> : 13 septembre 2022 <u>Fermeture de la plateforme de formation</u> : 22 avril 2023 <u>Étapes à valider</u> : 3 <u>Date de l'évaluation finale</u> : 4 octobre 2022	Distanciel synchrone	mardi 13 septembre 2022, 09h00 - 09h45	À distance - session Paris - Pôle EVA - 75000 Paris
	Distanciel synchrone	mardi 27 septembre 2022, 09h00 - 09h45	À distance - session Paris - Pôle EVA - 75000 Paris
	Présentiel	mardi 4 octobre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Pole EVA - Les Récollets - 148 rue du faubourg St Martin, 75010 Paris

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le parcours de formation DynaMOE 2 vous permet de : dresser l'état initial d'un bâtiment, déterminer le chantier de rénovation à mettre en œuvre, choisir les bons outils pour y parvenir et coordonner les équipes diverses afin d'assurer la gestion collaborative du chantier.

DynaMOE 1 vous a permis d'accéder au marché du particulier, DynaMOE 2, vous ouvre le marché du logement collectif et du tertiaire.

ATTENTION : Cette formation vous permettra de réaliser des audits mais ne les rendra pas éligible au crédit d'impôt.

[Pour découvrir cette formation cliquez ici](#)

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Savoir intégrer ou coordonner une équipe aux multiples compétences au service de l'audit énergétiques des bâtiments tertiaires et de logements collectifs

PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous connecter sur [votre espace MAJ](#)

- Vous avez déjà apprécié une formation MAJ, il vous suffit de demander la réinitialisation de votre mot de passe -> se connecter
- Vous n'avez jamais suivi de formation à MAJ, créez un compte entreprise.
- Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier de prise en charge -> créez un compte individuel

[Découvrez en cliquant ici les conditions de prise en charge suivant votre profil](#)

LIBERAL, vous dépendez du FIF PL : Formation FEEBât : prise en charge à 100% du coût pédagogique (en fonction de votre dossier) : 50 % par EDF en plus de votre enveloppe annuelle et 50% par le FIF PL pris sur votre enveloppe annuelle (en fonction des fonds restants). Ne faites pas de demande de prise en charge préalable, nous vous faisons parvenir un dossier à déposer à l'issue de la formation.

Cette formation entre dans le dispositif de formation FEEBât MOE. Chaque action de formation suivie par un professionnel de la maîtrise d'œuvre est cofinancée par EDF via le système national de Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Procédure de prise en charge : un dossier de «Demande de remboursement» version papier vous sera remis à l'issue de la formation et vous devrez le retourner complet par voie postale au FIF PL, dans les 15 jours suivant la fin de votre formation.

De plus, dès lors que vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635*04 sur [le site du gouvernement](#). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

SALARIÉ(E) vous êtes salarié(e) d'une entreprise de MOE ou de toute agence libérale, vous dépendez de l'[OPCO EP \(ancien Actalians\)](#). La prise en charge peut s'effectuer dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur.

DEMANDEUR D'EMPLOI : Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : 05.57.14.06.97.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :
BARUSSAUD Marie - 05.57.14.06.97 - formation@maj-na.fr

PUBLIC CIBLE

Architectes

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation DynaMOE [1 que vous trouverez ici](#)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module
DynaMOE 2 - logement collectif

2 jours soit 14 heures de formation
7 heures en présentiel - 7 heures en formation à distance
3 étapes de validation

Modalité d'apprentissages : Mixte - Présentiel/Distanciel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	mardi 13 septembre 2022, 09h00 - 09h45	À distance - session Paris - Pôle EVA - 75000 Paris
Distanciel synchrone	mardi 27 septembre 2022, 09h00 - 09h45	À distance - session Paris - Pôle EVA - 75000 Paris
Présentiel	mardi 4 octobre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Pole EVA - Les Récollets - 148 rue du faubourg St Martin, 75010 Paris

Ouverture de la plateforme de formation : 13 septembre 2022

Fermeture de la plateforme de formation : 22 avril 2023

Étapes à valider : 3

Date de l'évaluation finale : 4 octobre 2022

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- intégrer les problématiques d'une enveloppe performante
- connaître les solutions techniques
- connaître les risques de surchauffe et/ou de pathologies
- choisir l'outil d'aide au projet de rénovation
- formuler des scénarios de rénovation (globale et par étapes)
- définir la typologie des systèmes installés
- adapter/proposer les solutions d'équipement
- connaître les aides financières
- savoir arbitrer et hiérarchiser les interventions
- Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage

FORMATEUR(S)

LOPEZ DE ARECHAGA Audrey - Professionnelle Experte en Rénovation Énergétique et Neuf agréée PROMOTELEC

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation en blended learning - mixte présentiel et distanciel

À distance : 2 fois 1h15 (synchrone) + 4h30h de temps de travail personnel estimé (asynchrone)

En présentiel : 1 jour (7h)

Le module à distance est le prérequis utile afin de bénéficier totalement de la formation.

Un suivi sera assuré par le formateur référent par l'intermédiaire du forum, exclusivement dédié aux participants de la formation. Cet espace a été créé pour favoriser l'échange de pratique entre participants.

Pour vous accompagner, des assistances pédagogiques, techniques et administratives seront assurées par l'administrateur de la plateforme e-learning MAJEEC. L'administrateur délivrera un accès à la plateforme et en assurera le suivi par un tracking sur la connexion et une assistance par mail et téléphone (délai de réponse de 48h maximum : jours ouvrés). MAJ Formation Continue 05 57 14 06 97 formation@maj-na.fr

La journée en présentiel permettra une interaction qui renforcera les apports théoriques. Des travaux personnels seront proposés en intersession, avec correction/bilan. Des retours expérientiels viendront compléter les apports dispensés par les intervenants.

Sessions de Bordeaux : Visite de la chaufferie du bâtiment du 308

Pour les formations animées à distance, nous vous conseillons de bénéficier d'une connexion filaire et d'être équipé d'un micro casque et d'une caméra. Cette dernière peut être déjà intégrée à l'ordinateur ou il peut s'agir d'une webcam ou de votre téléphone portable. Cela facilite les échanges mais assure aussi la traçabilité nécessaire pour les prises en charge.

PROGRAMME

À distance « SAVOIR » : 13 séquences et 2 webinaires

Durée : sur 4 semaines

Démarrage du parcours: 1er Webinaire (1h15)

- Dresser l'état initial d'un bâtiment
- Connaître les solutions techniques
- Connaître et choisir les outils
- Élaborer un programme de rénovation

En Présentiel « FAIRE » : Etudes de cas et mises en situation

Durée : 1 jour

- Répertorier l'existant
- Élaborer un programme de rénovation
- Assurer la gestion collaborative d'un chantier